



Coopérative
AIDE ATOUT

19-20

RAPPORT ANNUEL

Coopérative de solidarité
d'aide à domicile Aide-Atout



Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT.....	3
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.....	5
AIDE ATOUT AUJOURD’HUI.....	7
CONSEIL D’ADMINISTRATION 2019-2020	7
PERSONNEL ADMINISTRATIF	7
PARTENAIRES.....	8
MISSION ET VALEURS	8
OBJECTIFS ET RÉALISATIONS	9
PLAN D’ACTION COVID-19.....	9
RAPPORT D’ACTIVITÉS 2019-2020	10
CORPUS DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES	10
DES OUTILS ADAPTÉS À LA RÉALITÉ	11
STATISTIQUES 2019 -2020	12
Nombre de membres utilisateurs par ville.....	12
Membres au 31 MARS 2019	13
Membres au 31 MARS 2020	13
Aide domestique (AVD) en heures	14
Aide domestique (AVQ) en heures	14
Travaux lourds en heures	15
Revenus annuels 2018-2019 et 2019-2020	15
DÉFIS ET ENJEUX 2020-2023	16
LEXIQUE DES ACRONYMES	16
ANNEXE	17
États financiers au 31 mars 2020	17

MOT DU PRÉSIDENT

Une année riche en défis, enjeux et réalisations

L'année 2019-2020 fut, somme toute, une bonne année, avec l'implantation du logiciel Maya et l'installation d'un nouveau serveur, la modification du système comptable et le resserrement du lien de coopération avec le réseau des EÉSAD. Plusieurs améliorations en termes de ressources humaines et de services à nos membres utilisateurs méritent d'être également mentionnées avec l'implantation d'une hausse salariale et d'une stratégie facilitante de recrutement, le développement de nouveaux services dans l'accompagnement et les soins offerts en AVQ et la disparition de la liste d'attente pour nos services.

Aussi, je tiens à souligner l'apport inestimable de nos membres travailleurs qui ont permis à la Coopérative d'aller de l'avant en répondant « présent » pour assurer des services de qualité à nos membres utilisateurs. MERCI d'être là.

Nous avons également amorcé un virage pour nos membres travailleurs avec l'engagement du conseil d'administration de faciliter leur formation. Cette reconnaissance est l'une des conditions essentielles pour assurer des services de qualité à nos membres utilisateurs et maintenir des compétences de haut niveau chez nos membres travailleurs.

Enfin, cette année aura également été marquée par la COVID-19 et tous les bouleversements occasionnés depuis son arrivée en mars dernier. Nous pouvons confirmer que nous avons été en mesure de réagir, de nous adapter à la situation, de prendre les mesures recommandées par les autorités. Nous restons donc en alerte et prêts pour faire face aux défis des prochains mois.

Les défis et enjeux pour 2020-2021

Forts et fiers de l'année qui vient de se terminer, nous sommes désormais tournés vers 2020-2021 et ses défis et enjeux :

1. Poursuivre l'adaptation de nos opérations durant la COVID-19 (et préparer l'après COVID-19).
2. Diversifier nos offres de service et réaliser leur déploiement.
3. Accroître notre notoriété auprès du grand public et de nos partenaires locaux et régionaux.
4. Implanter un programme de développement et d'amélioration continue dans nos processus.
5. Procéder à la relocalisation de nos bureaux.

Poursuivre vers l'avant

2020-2021 sera une année de consolidation des changements initiés au cours des douze derniers mois; un objectif ambitieux certes, mais réaliste grâce à la collaboration et l'implication de nos membres travailleurs à qui je veux adresser, une fois de plus, mes plus sincères remerciements pour leur dévouement et leur travail. À ce titre, je ne peux passer sous silence le travail et le dévouement de notre directrice générale, madame Brigitte Mercier, ainsi que de son équipe de soutien composé de : Nathalie Auger, Mélanie Leblanc, Suzanne Plante et Mélanie St-Arnaud. MERCI de votre dévouement.

Enfin, mon dernier remerciement va aux membres du conseil d'administration de la Coopérative pour leur implication et leur dévouement. Je profite également de l'occasion pour remercier les membres qui ont embrassé de nouveaux défis. À tous et chacun d'entre eux, merci pour leur implication au sein de la Coopérative, car elle a fait et fera toujours une différence.

En terminant, je salue le soutien des gouvernements provincial et fédéral qui nous a permis de poursuivre, malgré les enjeux et obstacles, notre mission auprès de nos membres utilisateurs.

Pierre Champagne
Président

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Notre collaboration avec le Réseau des EÉSAD

Notre Coopérative fait partie du Réseau de coopération des Entreprises d'Économie Sociale en Aide à Domicile (EÉSAD), qui regroupe une centaine d'entreprises partout au Québec. Le Réseau de coopération des EÉSAD offre une large gamme de services professionnels et spécialisés à ses membres. Lorsqu'un service est rendu, l'objectif premier demeure toujours de réduire le coût pour ses membres. Notre partenariat a permis un développement remarquable tout au long de l'année. Nous sommes fiers et heureux de faire partie de ce Réseau.

Belles réalisations

Les principaux mandats retenus cette année ont trait aux ressources humaines, à la gestion et à la qualité des services aux membres utilisateurs. En effet, bien qu'il y eu plusieurs ajustements en cours d'année, notre Coopérative a vu, en décembre 2019, la fin de sa liste d'attente des demandes de services par les membres utilisateurs, présente depuis plusieurs mois.

Dans les faits, la Coopérative a vendu plus de 35K heures de services, représentant une augmentation de plus de 1,9 % d'heures vendues par rapport à 2018-2019. Cette augmentation est principalement due au nombre d'heures vendues pour des services de travaux lourds qui ont presque doublé cette année.

En décembre 2019, notre Coopérative a procédé à une augmentation de tarifs pour compenser aux augmentations de salaires (2,00 \$/heure) des membres travailleurs à l'embauche. Cet ajustement à la hausse a grandement favorisé le recrutement.

La formation de nos membres travailleurs fait partie de nos plus grandes préoccupations. Et, dans un souci de répondre adéquatement aux besoins de notre clientèle, nous avons choisi d'investir en formation avec l'objectif d'offrir des services de qualité, tout en accomplissant un travail efficace et sécuritaire. Plus de 2620 heures de formation ont été dispensées au cours de l'année.

Par ailleurs, les engagements face aux travailleurs en ce qui a trait à la communication et à la formation se sont concrétisés grâce au projet pilote « L'heure Aide Atout ». Mis en place en janvier 2020, ce projet a permis de favoriser une meilleure communication entre les membres travailleurs, de faciliter l'intégration et de nourrir l'esprit de la Coopérative.

Concise et structurée, « L'heure Aide Atout » compte trois volets : le premier consiste en 20 minutes d'information, le 2^e en 20 minutes de formation et le 3^e en 20 minutes de reconnaissance. À date, trois rencontres (1^{er} mardi du mois en janvier, en février et en

mars 2020) ont été tenues, où l'appréciation des membres travailleurs s'est manifestée et la formule s'est avérée gagnante. Ces derniers ont pu échanger directement avec leurs pairs, connaître leurs collègues et profiter de cette opportunité pour faire partie prenante de notre Coopérative. Bref, on peut affirmer que ce projet pilote a été un franc succès !

Activités des comités

Le comité CNESST, composé de quatre membres travailleurs, s'est réuni à trois reprises au cours des douze derniers mois. Les efforts ont été récompensés grâce à la performance d'animatrices du projet « L'heure Aide Atout » qui ont su transmettre les consignes de sécurité pour, ainsi, assurer la formation des membres travailleurs, en toute sécurité.

Le comité social n'a pas été en reste. En effet, deux activités ont été réalisées avec succès : une sortie à la cabane à sucre (mars 2019) et une journée familiale au vignoble de Mont St-Hilaire (11 juin 2019).

Enfin, en décembre 2019, un dîner de Noël pour les membres travailleurs et un second dîner de Noël avec les membres utilisateurs ont été grandement appréciés.

En terminant, j'ose affirmer que la satisfaction de nos membres démontre que les valeurs coopératives et les principes régissant le développement sont synonymes de réussite.

Je tiens à souligner le travail exceptionnel des membres de l'équipe du Réseau des EÉSAD, et ils sont nombreux, qui m'ont épaulé tout au long de l'année. Leur efficacité et leur souci du travail bien fait ont grandement contribué au succès de notre année.

Aussi, je tiens à mentionner la collaboration du Centre d'Emploi de Beloeil, qui nous a ouvert ses portes pour faciliter le recrutement de nouveaux membres travailleurs.

J'aimerais en profiter pour remercier sincèrement les membres du conseil d'administration pour leur appui et leur confiance à mon égard. Je tiens également à saluer la qualité de tous les membres travailleurs de la Coopérative Aide Atout, qui ne faiblit pas, malgré notre constant développement.

Enfin, je vous remercie spécialement, chers membres et chers partenaires pour votre encouragement et votre support envers VOTRE Coopérative. Vous pouvez en être fiers.

Coopérativement vôtre.

Brigitte Mercier
Directrice générale

AIDE ATOUT AUJOURD'HUI

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020

Les membres du conseil d'administration au 31 mars 2020 sont :

Pierre Champagne, président
Membre de soutien

Mélanie St-Arnault, vice-présidente
Membre travailleur

Michèle Gaudet, secrétaire
Membre utilisateur

Robert Tulane, directeur
Membre travailleur

Poste vacant, directeur
Membre utilisateur

Poste vacant, directeur
Membre de soutien

Merci à Danielle Laurier et Jean-Paul Robichaud pour leur implication qui s'est terminée au courant de la dernière année.

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Les membres du service administratif sont :

Nathalie Auger, réceptionniste
Karine Bourgault, agente de bureau
Mélanie Leblanc, agente à l'affectation
Suzanne Plante, adjointe administrative

PARTENAIRES

Merci à nos précieux partenaires :

Caisse Desjardins de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire
CDC Vallée-du-Richelieu
Cégep de Saint-Hyacinthe
Centre de formation professionnelle des Patriotes
Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud
Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu
CISSS de la Montérégie-Centre
CLE de La Vallée-du-Richelieu
CLSC des Patriotes
Promutuel
RAMQ
Réseau de coopération des EÉSAD
Table Régionale Concertation Aînés Montérégie

Villes du territoire : Beloeil, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil.

MISSION ET VALEURS

La Coopérative AIDE ATOUT s'est donnée comme mission d'œuvrer à la qualité de vie pour le maintien à domicile des citoyens de la Vallée-du-Richelieu, par une offre de service reflétant les valeurs qui guident ses activités et initiatives, soit l'intégrité, l'engagement, la bienveillance et la synergie.

Cette offre de service vise à combler les besoins en termes d'aide à la personne, d'aide à domicile (travaux légers et travaux lourds) et d'aide à la vie quotidienne.

OBJECTIFS ET RÉALISATIONS

La Coopérative AIDE ATOUT est fière de confirmer que les objectifs, qui avaient été fixés pour les douze derniers mois, ont été réalisés avec succès à plus de 90 %. Les réalisations sont les suivantes :

- Nomination d'un nouveau directeur général, avec une entrée en fonction en septembre 2019.
- Priorisation de l'enjeu lié à la main-d'œuvre par la mise en place d'actions liées aux ressources humaines.
- Consolidation de notre implication au sein du Réseau de coopération des EÉSAD et développement d'activités contribuant à améliorer nos besoins en termes de ressources humaines.
- Analyse des besoins des ressources informatiques.
- Embauche de la firme Maïeutyk qui a permis à la Coopérative de se munir d'un plan de développement stratégique pour 2020-2023.
- Création de comités ad hoc qui ont permis l'avancement de certains dossiers identifiés comme prioritaires.
- Élaboration et mise en place d'activités qui ont contribué à développer et à encourager la socialisation avec nos membres travailleurs.

Deux objectifs seront remis à l'agenda 2020-2021 afin de les compléter avec succès, soit :

- Refonte des règlements généraux d'AIDE ATOUT, en les modernisant et en les adaptant à la nouvelle réalité de la Coopérative (travaux amorcés dans l'année 2018-2019).
- Poursuite des efforts investis dans la notoriété de la Coopérative par l'élaboration et la mise en place de moyens à notre portée.

PLAN D'ACTION COVID-19

Notre fin d'année financière a été difficile et, tout particulièrement, dès la mi-mars. Les effets de la pandémie de la COVID-19 se sont faits sentir dès les premiers jours, provoquant la suspension d'une grande partie de nos services dispensés à nos membres utilisateurs. Seuls les services d'urgence ont été maintenus.

En un temps record, nous avons mis tout en œuvre pour assurer la sécurité de nos membres utilisateurs et de nos membres travailleurs. Nous avons mis en place un ensemble de mesures adoptées par la Mutuelle de la Prévention du Réseau de coopération des EÉSAD, qui nous a accompagné dans la réalisation de notre plan de prévention en mobilisant nos énergies pour assurer la santé et la sécurité de nos membres travailleurs. Des communications régulières et rapprochées nous ont également permis

de suivre l'évolution de la pandémie. Nous avons équipé nos préposés de matériel de protection dès le tout début et, enfin, nous avons mis en place les consignes gouvernementales au fur et à mesure qu'elles étaient annoncées.

Rappelons que nous conservons l'ensemble de nos initiatives et nous demeurons alertes à toutes nouvelles directives et mesures, afin d'assurer la santé et la sécurité de l'ensemble de nos membres.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020

CORPUS DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Programmation de formation adéquate des préposés aux AVQ du Québec dans les EÉSAD (FAPAQE)

La Coopérative, en collaboration avec le Réseau des EÉSAD, la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec (FCSDSQ) et le Centre de formation professionnelle des Patriotes, propose une formation qui permet aux préposés en aide à la vie quotidienne d'offrir des services d'assistance personnelle de base et des services d'assistance personnelle non réglementés. Ladite formation de 146 h permettant le développement de huit compétences, contribue ainsi, à l'amélioration des services d'aide offerts à notre clientèle.

Première cohorte

C'est donc une cohorte de 10 préposés qui ont participé au programme FAPAQE et qui ont obtenu leur diplomation avec succès ! Notons que chacun d'eux a complété et réussi, au préalable, une formation de 28 h donnant une attestation de formation portant sur les « Principes pour Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires » (PDSB) et une formation de 16 h en « Réanimation Cardio-Respiratoire (RCR) – Secourisme ».

Toutes nos félicitations à la cohorte - Hiver 2020 !

RENOUVELLEMENT de la carte de compétence de Réanimation Cardio-Respiratoire (RCR)

Au cours de la dernière année, douze membres travailleurs de la Coopérative ont renouvelé leur carte de Réanimation Cardio-Respiratoire (RCR).

Formation CNESST

En début d'année 2020, 93 membres travailleurs ont reçu une formation CNESST, soit : 30 membres le 11 janvier, 31 le 8 février et 32 en mars.

Formation en LOGICIELS INFORMATIQUES

8 membres travailleurs ont bénéficié d'une formation informatique. Quatre membres ont suivi une formation de 18 h en Excel, 3 personnes ont suivi une formation de 63 h en Power Point et, pour sa part, Brigitte Mercier a suivi une formation de 18 h en Word.

Le point sur les heures de formation

Le total des heures dispensées en formation aux membres du personnel d'AIDE ATOUT au cours de la dernière année est de 2620, réparti de la façon suivante : 2320,5 h de formation aux membres travailleurs + 108 h aux membres du secteur administratif + 192 h en renouvellement de carte de compétence de RCR.

Suivi des perspectives

Le bien-être de nos usagers et de nos membres travailleurs est au cœur de nos actions réalisées au quotidien. C'est dans cet état d'esprit que nos activités ont été déployées tout au long de l'année. Étant membre du Réseau de coopérative EÉSAD, nous nous distinguons autant par le souci du bien-être des membres utilisateurs, que celui de nos préposés qui se dévouent, jour après jour, pour eux.

DES OUTILS ADAPTÉS À LA RÉALITÉ

En étant membre du Réseau de coopération des EÉSAD, la Coopérative a eu à sa portée des outils adaptés à sa réalité, dont des subventions dans le cadre du programme DÉPAR 2, initié en collaboration avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec. Le programme DEPAR 2 permettait de mettre de l'avant plusieurs analyses et améliorations contribuant à l'identification claire et juste de nos forces et faiblesses dans la gestion des opérations.

Soulignons l'accompagnement soutenu du Réseau de coopération des EÉSAD, qui aura permis l'analyse de plusieurs dossiers et l'alimentation de réflexions de grand intérêt :

- Implantation et actualisation du SONAR 2 (coût de revient et gestion intégrée de la qualité des services et des processus d'affaires dans les EÉSAD).
- Développement des affaires.
- Gestion intégrée de la qualité des services et des processus d'affaires.
- Étude de la concurrence.
- Mise en place d'une stratégie de communication.

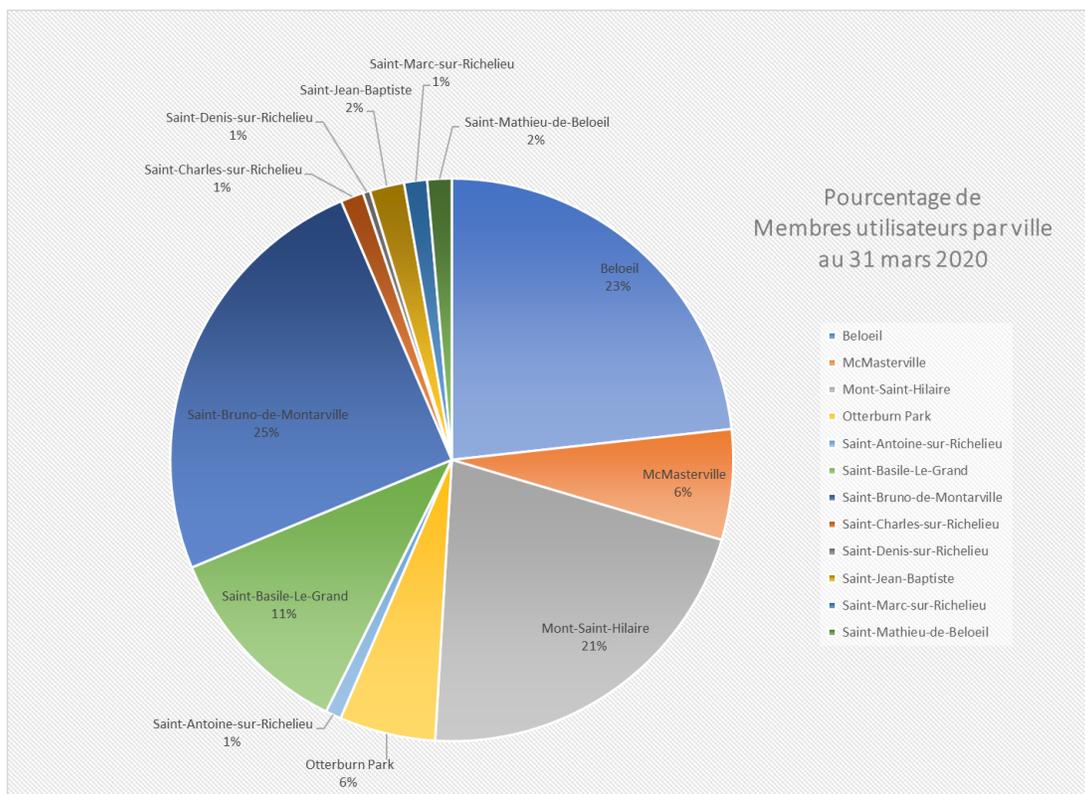
Dans les faits, nous avons pris connaissance des recommandations et des différentes actions à entreprendre pour assurer la pérennité de la Coopérative et une saine gestion de ses activités. Plusieurs d'entre elles ont été entreprises et/ou en voie d'être réalisées.

STATISTIQUES 2019 -2020

Nombre de membres utilisateurs par ville

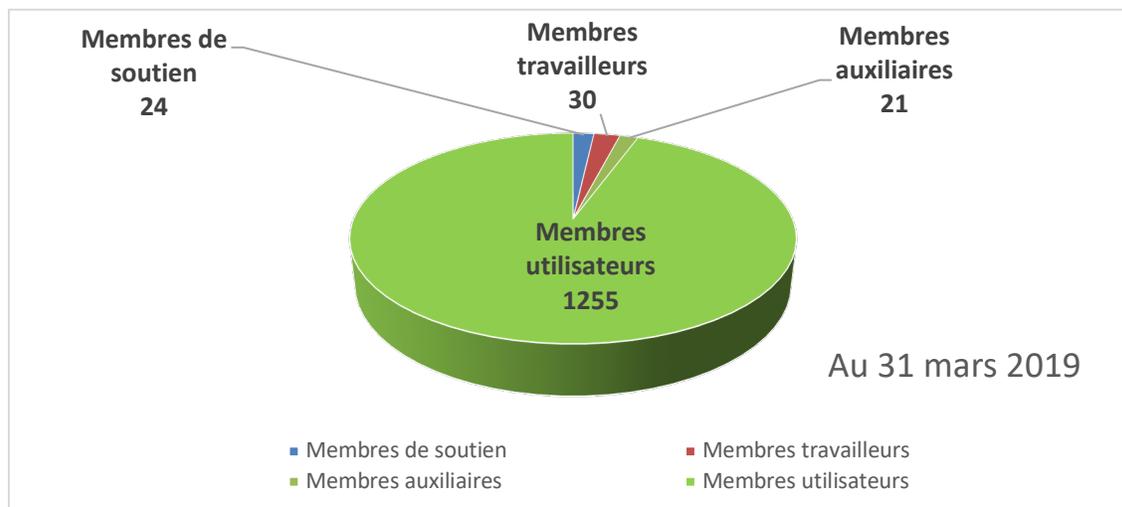
Nombres de membres utilisateurs par ville au 31 mars 2020

Ville	Nombres d'utilisateurs	Pourcentage %
Beloil	282	23,25
McMasterville	77	6,35
Mont-Saint-Hilaire	259	21,35
Otterburn Park	67	5,52
Saint-Antoine-sur-Richelieu	11	0,91
Saint-Basile-Le-Grand	138	11,38
Saint-Bruno-de-Montarville	301	24,81
Saint-Charles-sur-Richelieu	16	1,32
Saint-Denis-sur-Richelieu	5	0,41
Saint-Jean-Baptiste	24	1,98
Saint-Marc-sur-Richelieu	16	1,32
Saint-Mathieu-de-Beloil	17	1,40
Total:	1213	100%



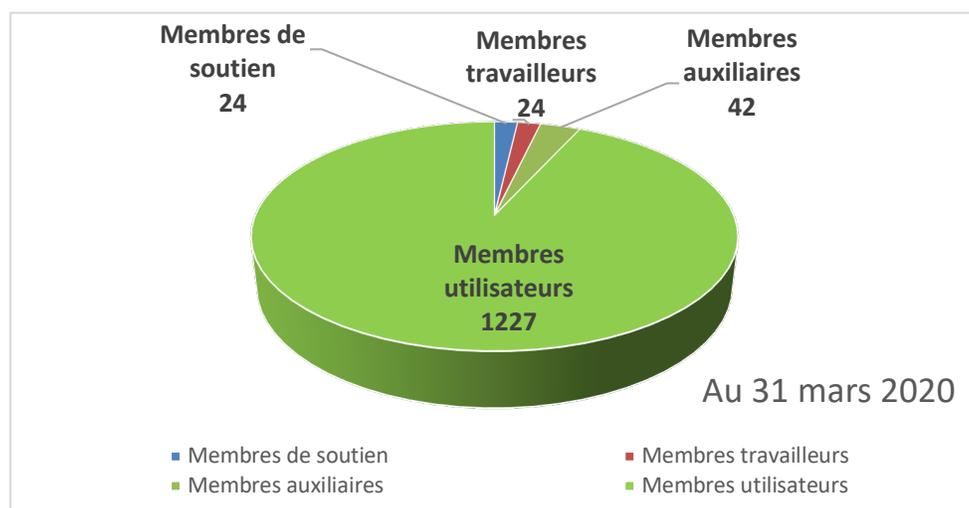
Membres au 31 MARS 2019

Membres de soutien	24
Membres travailleurs	30
Membres auxiliaires	21
Membres utilisateurs	1 255
	1 330

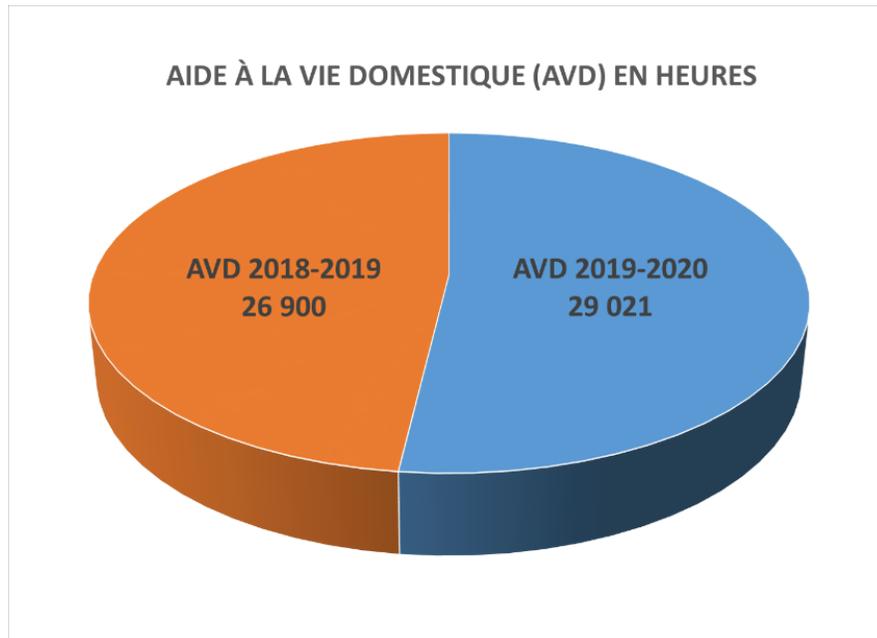


Membres au 31 MARS 2020

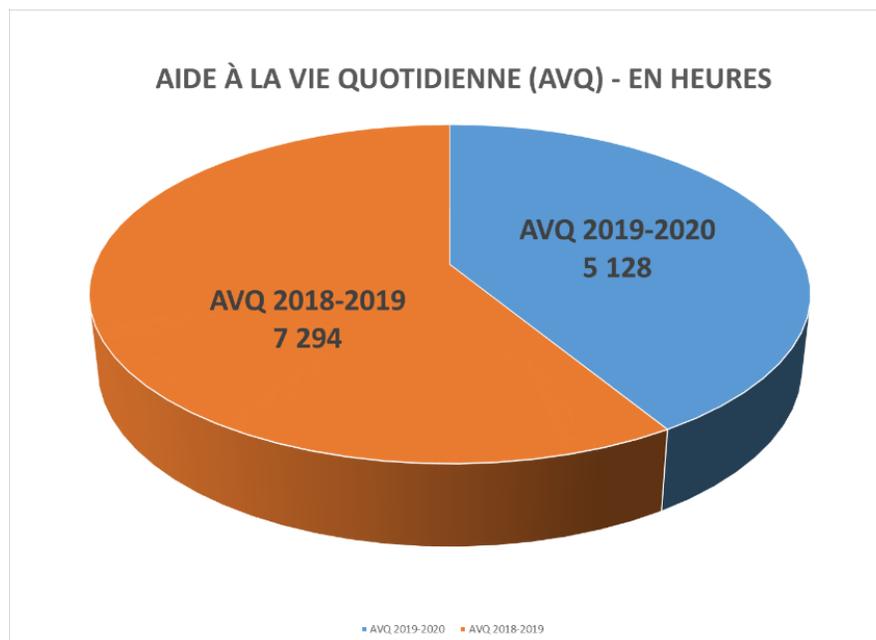
Membres de soutien	24
Membres travailleurs	24
Membres auxiliaires	42
Membres utilisateurs	1 227
	1 317



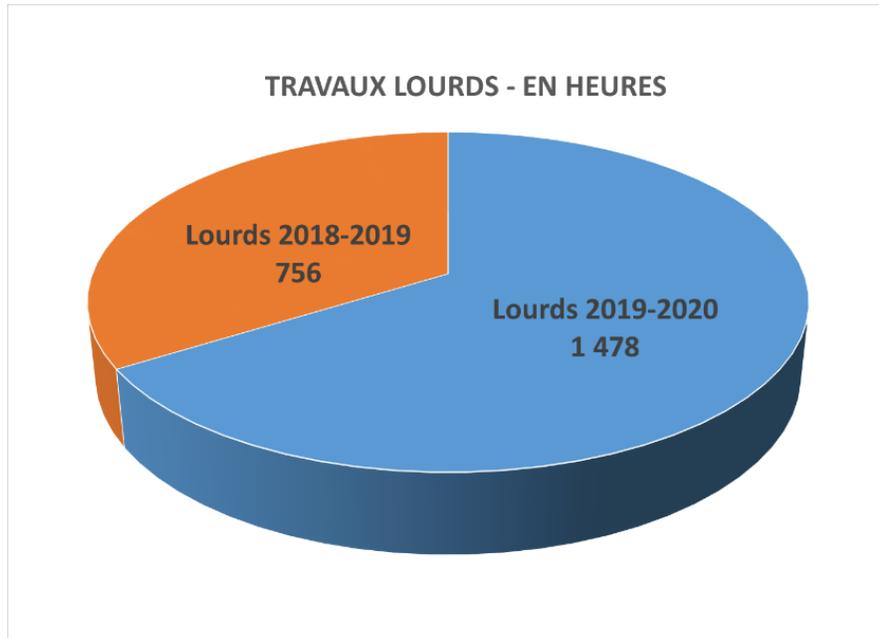
Aide domestique (AVD) en heures



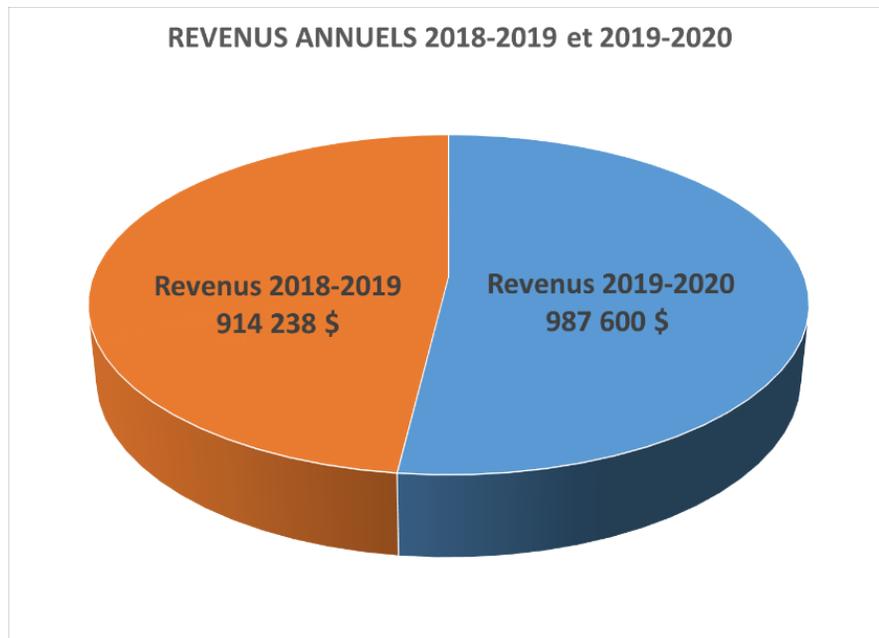
Aide domestique (AVQ) en heures



Travaux lourds en heures



Revenus annuels 2018-2019 et 2019-2020



DÉFIS ET ENJEUX 2020-2023

Dans le cadre de son plan triennal 2020-2023, la Coopérative a identifié les défis et enjeux avec lesquels elle doit composer au cours des prochaines années et sur lesquels seront développées les prochaines actions et initiatives. Ces défis et enjeux sont :

- **L'adaptation de ses opérations durant la COVID-19 (et préparer l'après COVID-19);**
- **La diversification de ses activités et le développement de services connexes;**
- **La mobilisation et l'implication des membres travailleurs et de soutien (développement de stratégies novatrices de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre);**
- **L'accroissement de sa notoriété locale régionale par la concrétisation de nouveaux partenariats;**
- **La relocalisation de ses bureaux administratifs.**

LEXIQUE DES ACRONYMES

AVD	Aide à la Vie Domestique
AVQ	Aide à la Vie Quotidienne
CDC	Corporation de Développement Communautaire
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de santé communautaire
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
COVID	Coronavirus
DÉPAR	Développement des pratiques d'affaires renouvelées
EÉSAD	Entreprises d'Économie Sociale en Aide à Domicile
FAPAQE	Formation adéquate des préposés aux AVQ du Québec dans les EÉSAD
FCSDSQ	Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec
PDSB	Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires (PDSB)
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec
RCR	Réanimation Cardio-Respiratoire
SAP	Soin à la personne
TL	Travaux lourds

ANNEXE

États financiers au 31 mars 2020

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »** (la « coopérative »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la coopérative au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes, la coopérative tire des produits de services à domicile dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la coopérative et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits de services à domicile, à l'insuffisance des produits sur les charges et à l'évolution de l'actif net.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la coopérative conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la coopérative;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la coopérative à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

1

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS		
Services à domicile	988 282	914 173
Subvention - PEFSAD	143 565	149 296
Revenus de sous-location	29 654	26 546
Subvention salariale d'urgence Canada (SSUC)	16 823	-
Subvention - Emploi Québec	6 715	11 634
Autres revenus	<u>342</u>	<u>7 390</u>
	<u>1 185 381</u>	<u>1 109 039</u>
CHARGES		
Charges directes (annexe A)	809 244	701 303
Frais d'administration et financiers (annexe B)	<u>394 598</u>	<u>355 107</u>
	<u>1 203 842</u>	<u>1 056 410</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(18 461)</u>	<u>52 629</u>

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A103635

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

2

	2020	2019
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	79 733	27 104
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(18 461)</u>	<u>52 629</u>
SOLDE À LA FIN	<u>61 272</u>	<u>79 733</u>

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

BILAN

31 MARS 2020

3

	2020 \$	2019 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	42 219	116 801
Débiteurs (note 3)	71 398	52 380
Frais payés d'avance	<u>6 370</u>	<u>6 952</u>
	<u>119 987</u>	<u>176 133</u>
PARTICIPATIONS DANS DES COOPÉRATIVES (note 4)	300	300
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>21 536</u>	<u>21 433</u>
	<u>21 836</u>	<u>21 733</u>
	<u>141 823</u>	<u>197 866</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	<u>53 621</u>	<u>94 103</u>
ACTIF NET		
AVOIR DES MEMBRES	26 930	24 030
RÉSERVE NON AFFECTÉE	<u>61 272</u>	<u>79 733</u>
	<u>88 202</u>	<u>103 763</u>
	<u>141 823</u>	<u>197 866</u>

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

4

	2020 \$	2019 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(18 461)	52 629
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	<u>8 165</u>	<u>8 917</u>
	(10 296)	61 546
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(19 018)	(8 828)
Frais payés d'avance	582	(1 076)
Créditeurs	<u>(40 482)</u>	<u>(27 158)</u>
	<u>(69 214)</u>	<u>24 484</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>(8 268)</u>	<u>-</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de parts sociales	2 970	1 370
Rachat et annulation de parts sociales	<u>(70)</u>	<u>(80)</u>
	<u>2 900</u>	<u>1 290</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(74 582)	25 774
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>116 801</u>	<u>91 027</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u><u>42 219</u></u>	<u><u>116 801</u></u>

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

5

1. STATUTS ET OBJECTIFS

La coopérative est constituée en vertu de la « Loi sur les coopératives du Québec ». Elle est un organisme sans but lucratif et conséquemment, est exemptée des impôts sur le revenu. Elle offre des services d'aide à domicile à ses membres.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux exigences de l'article 131 de la « Loi sur les coopératives du Québec », complété par les exigences de l'article 5 du Règlement d'application de la « Loi sur les coopératives du Québec », lesquelles prévoient que les états financiers doivent être préparés suivant les normes du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, sous réserve des prescriptions du chapitre II du Règlement d'application de la « Loi sur les coopératives du Québec ». La notion de « normes du Manuel de CPA Canada - Comptabilité » a été interprétée par la direction comme signifiant les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, sous réserve de certaines dispositions prévues dans la loi dont principalement le fait que les parts sociales soient inscrites à l'avoir des membres, peu importe leur substance.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Services à domicile

Les revenus provenant des services à domicile et autres revenus sont constatés lorsque les services sont rendus.

Revenus de sous-location

Les revenus de sous-location sont constatés linéairement sur la période couverte par le bail.

Apports

La coopérative applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

6

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des participations dans des coopératives.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et des salaires et vacances à payer.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la coopérative détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

7

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux et période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Système téléphonique	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	7 ans

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

SUBVENTIONS

Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

3. DÉBITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Clients	54 575	52 380
Subvention à recevoir	16 823	-
	<u>71 398</u>	<u>52 380</u>

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

8

4. PARTICIPATIONS DANS DES COOPÉRATIVES, au coût

	2020	2019
	\$	\$
Fédérations des coopératives de services à domicile du Québec (10 parts sociales)	100	100
Coopérative de développement régionale de la Montérégie (10 parts sociales)	100	100
Mutuelle d'entreprise économique sociale en aide domestique (EÉSAD) (1 925 parts sociales)	<u>100</u>	<u>100</u>
	<u>300</u>	<u>300</u>

5. IMMOBILISATIONS

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	30 748	28 501	2 247	2 808
Système téléphonique	29 578	25 662	3 916	4 894
Matériel informatique	85 890	76 083	9 807	3 214
Améliorations locatives	<u>34 643</u>	<u>29 077</u>	<u>5 566</u>	<u>10 517</u>
	<u>180 859</u>	<u>159 323</u>	<u>21 536</u>	<u>21 433</u>

6. EMPRUNT BANCAIRE

La coopérative dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 30 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel (soit 2,45 % au 31 mars 2020) plus 5,5 %, renouvelable annuellement. Au 31 mars 2020, l'emprunt bancaire n'est pas utilisé.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

9

7. CRÉDITEURS

	2020 \$	2019 \$
Fournisseurs	5 051	-
Charges sociales	-	16 819
Taxes sur transactions commerciales	9 077	3 284
Salaires et vacances	<u>39 493</u>	<u>74 000</u>
	<u><u>53 621</u></u>	<u><u>94 103</u></u>

8. PARTS SOCIALES DES MEMBRES

Autorisé :

Un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 10 \$ pour les utilisateurs, les travailleurs et les membres de soutien, remboursables à la demande

Parts sociales de qualification :

Utilisateurs :

Chaque membre utilisateur est tenu de souscrire un minimum d'une part sociale.

Travailleurs :

Chaque membre travailleur est tenu de souscrire un minimum de deux parts sociales.

Soutien :

Chaque membre de soutien est tenu de souscrire un minimum de cinq parts sociales.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

10

8. PARTS SOCIALES DES MEMBRES (suite)

Au cours de l'exercice, les parts sociales ont varié de la façon suivante :

	Utilisateurs	Travailleurs	Soutien	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	21 650	1 180	1 200	24 030
Émission de parts sociales	2 860	60	50	2 970
Rachats de parts sociales	(70)	-	-	(70)
Solde à la fin	<u>24 440</u>	<u>1 240</u>	<u>1 250</u>	<u>26 930</u>

9. ENGAGEMENTS

L'engagement pris par la coopérative en vertu d'un bail pour ses locaux totalise 171 454 \$ 260 395 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	97 351
2022	74 103

10. OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué les opérations suivantes avec ses membres au sens de l'article 17 du Règlement d'application de la « Loi sur les coopératives » :

	2020	2019
	\$	\$
Membres utilisateurs		
Services à domicile	988 282	914 173
Membres travailleurs		
Salaires et charges sociales	968 740	866 743

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les membres.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

11

11. ÉVENTUALITÉS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

La direction n'est pas certaine de l'incidence sur ses activités et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant au moment ou la durée potentielle de cette perturbation.

De plus, après la fin de l'exercice, la société a reçu un prêt de 40 000 \$ sans intérêts provenant du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la coopérative en date de ces états financiers.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

La coopérative, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux risques sont détaillés ci-après.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la coopérative est principalement lié aux débiteurs.

La coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Au 31 mars 2020, 76 % (58 % en 2019) des comptes à recevoir sont à recevoir de deux clients.

Pour les subventions à recevoir, la coopérative évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

12

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la coopérative éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La coopérative est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ D'AIDE À DOMICILE « AIDE ATOUT »

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

13

	2020 \$	2019 \$
ANNEXE A - CHARGES DIRECTES		
Salaires et charges sociales	772 935	680 369
Formation	21 263	9 291
Déplacements	10 841	8 736
Fournitures et uniformes	4 205	2 907
	809 244	701 303
ANNEXE B - FRAIS D'ADMINISTRATION ET FINANCIERS		
Salaires et charges sociales	195 254	186 374
Loyer	95 234	93 571
Honoraires professionnels	37 614	9 972
Entretien et réparations	9 189	5 924
Publicité et promotion	7 653	12 851
Taxes et permis	6 708	6 613
Assurances	5 981	5 074
Recrutement	5 671	1 258
Autres dépenses	5 472	3 659
Frais bancaires	5 270	2 729
Frais de bureau	3 804	4 629
Cotisations et abonnements	3 277	10 017
Télécommunications	2 614	3 138
Location de salles	2 228	46
Créances douteuses et irrécouvrables	-	339
Gain exceptionnel	-	(4)
Intérêts et pénalités	464	-
Amortissement des immobilisations	8 165	8 917
	394 598	355 107